

Etude de l'IRDES relative à la variabilité de la prise en charge de la schizophrénie dans les établissements de santé en 2011

18/03/2015

La schizophrénie est une pathologie mentale sévère, ayant « une prévalence vie entière moyenne de 1% de la population », et « toucherait en France de 1 à 2% de la population adulte, soit environ 400 000 personnes (HAS, 2007) ». « Du fait de ses caractéristiques spécifiques (apparition précoce, évolution souvent chronique, taux élevés d'hospitalisation et des soins visant la réhabilitation, taux élevé d'incapacité, maintien dans l'emploi difficile), la schizophrénie est la plus coûteuse des pathologies mentales ». L'objet de l'étude est de « mieux connaître cette population et sa prise en charge au sein des établissements de santé français. La première partie propose une description de la patientèle suivie en établissement de santé pour des troubles schizophréniques, et de sa prise en charge. La deuxième partie de l'étude s'intéresse plus spécifiquement aux différences de prises en charge observées entre établissements. La schizophrénie est une pathologie complexe, les différentes phases de la maladie et ses diverses formes symptomatiques nécessitent de faire appel à une large gamme de modalités de prises en charge, depuis l'hospitalisation à temps plein aux différentes prises en charge à temps partiel et au suivi ambulatoire. L'exploitation des données du Recueil d'informations médicalisées en psychiatrie (Rim-P), mis en place en 2007, permet d'apporter un éclairage national sur cette population et sa prise en charge sanitaire en établissement ».